



Beton Primer

Badigeon minéral à un composant utilisé comme protection anticorrosion et comme pont adhésif

I. Description du matériau

Protection anticorrosion minérale active pour les aciers d'armatures, également utilisable comme pont adhésif dans le cadre des travaux de réparation de supports en béton au sein du système pour béton Herbol.

Application : PCC I et PCC II doivent être utilisés conformément aux conditions de livraison techniques des systèmes de substitut de béton à base de mortier de ciment / de béton avec additif synthétique (TL BE-PCC) stipulées par le Ministère Fédéral des transports, de la construction et de l'habitat (n° d'agrément : P-5103/513/07-MPA BS). Contrôle et homologation conformes aux conditions contractuelles ZTV-ING et à la certification selon EN1504-7.

Description du matériau

Type de matériau	Protection anticorrosion minérale et pont adhésif pour travaux de réparation du béton.
Teintes	Gris
Densité	2,1 kg/l (valeur moyenne)
Valeur eau-ciment	≤ 0,45
Identification UE	Protection anticorrosion réussie Substances dangereuses EN 1504-7, point 5.3
Composition (conformément à VdL)	Ciment, copolymère d'acétate de vinyle, matières de remplissage au silicate, additifs
Emballages	5 kg
Prescriptions de stockage et de transport	UN : - Le stockage se fait conformément aux prescriptions locales. Observer les indications sur l'étiquette.
Marquage de danger	Danger. Contient du ciment avec >2ppm Cr(VI) Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. Utiliser seule-



Description du matériau (suite)

ment en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Eviter de respirer les poussières. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Garder sous clef. Eliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales/nationales.

Informations importantes

Assurer une très bonne aération pendant et après l'application. Lors d'une application au pistolet : ne pas respirer les aérosols. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

Les utilisateurs professionnels peuvent nous demander la fiche de données de sécurité.

II. Informations sur la mise en œuvre

Toutes les variantes de revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être choisis et appliqués en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent tenir compte de son état et des exigences auxquelles il est confronté. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, Travaux de peinture et de vernissage.

Il faut vérifier que les surfaces en béton sont bien adaptées aux sollicitations prévues. En cas de trous dans le béton, de fissures causées par la corrosion des armatures, de fissures plus profondes ou lorsque le contrôle du support suivant la fiche technique du BFS n° 1 (Tableau 1) laisse des doutes quant à la conformité, il faut d'abord procéder à des mesures de diagnostic et éventuellement effectuer les travaux de réparation nécessaires sur le béton.

La résistance à la traction d'éléments adhérents au support doit être $\geq 1,5 \text{ N/mm}^2$. Les fissures de structure peuvent être soumises à des mouvements extrêmes, il n'est donc pas toujours possible de reboucher et de recouvrir de manière invisible et durable ce type de fissures avec des techniques de revêtement. Les joints sur les murs extérieurs et les joints de liaison, par exemple au niveau des fenêtres, des portes et des rebords de fenêtres, doivent être étanchéifiés avec un matériau d'étanchéification approprié et durablement élastique, conformément à la norme DIN 18540.

Ne pas appliquer le produit lors d'un rayonnement solaire direct ou par vent fort. Jusqu'à un séchage complet, protéger le revêtement de la pluie, d'une humidité de l'air extrême (humidité causée par le brouillard) et du gel.

Ne pas utiliser sur des surfaces horizontales avec eau stagnante ou exposées à une humidité permanente, ou bien sur des surfaces carrossables.

Informations sur la mise en œuvre

Application

Application au pinceau ou à la brosse, projection avec une pompe à vis sans fin également possible. Beton Primer doit toutefois être appliqué à saturation au pinceau ou à la brosse sur la surface à protéger.

Diluant

Eau

Informations sur la mise en œuvre (suite)

Température de mise en œuvre	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température (du support et de l'air) ne doit pas être inférieure à +5°C et ne doit pas dépasser 30°C, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70 %.
Proportions du mélange	100 parts en poids de Beton Primer et 18-19 parts en poids d'eau Ajouter petit à petit le contenu du sac (5 kg) dans un récipient propre rempli de 0,9-0,95 litre d'eau et mélanger lentement et soigneusement avec un mélangeur approprié pendant environ 5 minutes, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de grumeaux.
Vie en pot	Pour le mélange prêt à l'emploi : env. 75 minutes à une température de 5°C, env. 60 minutes à 20°C et env. 45 minutes à 30°C.
Temps de séchage (à 23°C et 50 % d'humidité relative de l'air)	Respecter un temps d'attente d'env. 90 minutes entre la 1 ^{ère} et la 2 ^e couche. Laisser sécher pendant env. 90 minutes avant d'appliquer le pont adhésif.
Consommation	Protection anticorrosion : 60-120 g/m linéaire, selon l'épaisseur de l'acier d'armature. Pont adhésif : env. 1,1 kg/m ² .
Nettoyage des outils	Immédiatement après utilisation avec de l'eau
Stockage	Env. 1 an dans l'emballage d'origine non ouvert ; dans un endroit sec et frais, mais à l'abri du gel.

Variantes de revêtements

III. Variantes de revêtements

Les variantes de revêtements ainsi que les supports mentionnés sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Exigences générales concernant le support	Le support doit être solide, propre, stable, sec et exempt d'efflorescences, d'algues, de champignons, de couches farineuses, de couches de calamine ou plus exactement de concentrations de liants à la surface (couche de pâte de ciment vitreuse) et d'agents séparateurs. Empêcher toute humidité remontante et remplacer les joints de dilatation défectueux.
Préparations générales du support	Nettoyer le support, enlever les saletés, la suie et les éléments farinants. Eliminer les anciens revêtements. Observer les fiches techniques de la documentation du système pour béton Herbol.

COUCHE DE FOND

Béton	Le béton doit être, au minimum, de classe de résistance C20/25 conformément à la norme DIN EN 206-1. Le support en béton doit être prétraité, par exemple par un sablage/grenailage, et permettre ainsi une parfaite adhérence avec les revêtements ultérieurs. Enlever le béton au niveau des aciers d'armature rouillés. Chanfreiner les bords des fissures entre 45-60°. Effectuer une élimination de la rouille Sa 2 1/2 sur les aciers d'armature, conformément à la norme DIN EN ISO 12944 (ancienne norme DIN 55928-4). Le support en béton doit en outre afficher une rugosité suffisante. Ceci est généralement le cas lorsque des granulats incrustés sont visibles. Mise en œuvre en tant que protection anticorrosion : Après une élimination minutieuse de la rouille sur les aciers d'armatures, appliquer avec soin au pinceau deux couches à saturation de Beton Primer sur les aciers d'armatures préparés et
--------------	--

Variantes de revêtements (suite)

Béton (suite)

nettoyés. Traiter également avec soin en particulier les ligatures d'armatures et les zones de transition béton / acier d'armature.

Mise en œuvre en tant que pont adhésif :

Brosser soigneusement le fond Béton Primer mélangé de manière homogène à l'aide d'un pinceau ou d'une brosse dans le support pré-humidifié et humide mat.

Le mortier Béton Füllmörtel* est ensuite appliqué sur le pont adhésif frais et humide mat. On ne doit prétraiter avec le pont adhésif que la surface qu'il sera possible ensuite de traiter frais sur frais avec le mortier Béton Füllmörtel*. Si le laps de temps pour le recouvrement est dépassé (pont adhésif sec), la zone concernée doit de nouveau être pré-humidifiée et traitée humide sur humide avec du Béton Primer utilisé comme pont adhésif. Traiter ensuite de nouveau le pont adhésif frais sur frais avec le mortier Béton Füllmörtel*.

Principe de base : avant d'appliquer du Béton Primer utilisé comme pont adhésif, il faut pré-humidifier le support en béton. Le support doit être humide mat, mais ne doit en aucun cas être saturé d'eau. Le mortier Béton Füllmörtel* est appliqué frais sur frais sur le pont adhésif.

Si le fond Béton Primer est utilisé comme pont adhésif et appliqué avec un appareil de pulvérisation (pompe à vis sans fin), il faut également bien le faire pénétrer dans le support à l'aide d'un pinceau ou d'une brosse.

COUCHE DE FINITION

Pour tous les supports mentionnés ci-dessus Voir la fiche technique de Béton Füllmörtel.

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante en vigueur.

6.102 Béton Primer Système pour béton Primer / Fond

Informations sur le recyclage

Amener au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code n° 150110 de l'Union Européenne sur les déchets.

Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des variantes de revêtements décrites, celles-ci doivent être considérées comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit, et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises relatives au bâtiment correspondant. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent.

Édition : septembre 2014

Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.

www.herbol.ch



Akzo Nobel Coatings AG
Täschmattstrasse 16
CH -6015 Lucerne
Téléphone : +41 / 41 268 14 14
Fax : +41 / 41 268 13 18
E-mail : info@herbol.ch
www.herbol.ch

